



# BLACKMAX<sup>®</sup> 22

## 0-0-4

### ANALYSE MINIMUM GARANTIE :

Potasse soluble (K <sub>2</sub> O) .....	4,00 %
Substances Humiques.....	22,00 %



### AVERTISSEMENT

Très irritant pour les yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif si ingéré. Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, les brumes, les vapeurs ou les vaporisations.

Éviter les déversements dans l'environnement. Porter des gants de protection et un appareil de protection pour les yeux et le visage.

Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer les yeux. **EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** : Laver à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Si on doit consulter un médecin, apporter le contenant ou l'étiquette du produit. Garder hors de la portée des enfants. Lire l'étiquette avant l'utilisation. **Conserver uniquement dans son emballage d'origine.**

Densité : 1,19 kg/L

Contenu net : 10 litres

Poids net : 11,90 kg

N° de lot : voir le contenant

CANADA BlackMax22 0-0-4 [I2225]FRE

Fabriqué pour et distribué par :  
**Loveland Products Canada Inc.**

789 Donnybrook Drive | Dorchester, Ontario N0L 1G5 | Pour information sur le produit : 1 800 328-4678 | Urgence 24 heures : 1 800 561-8273

## INSTRUCTIONS DE MÉLANGE

1. Remplir partiellement le réservoir avec de l'eau et mettre l'agitation en marche.
2. Ajouter lentement le BLACKMAX® 22 au réservoir et bien mélanger.
3. Tout en continuant l'agitation, ajouter le produit fertilisant au mélange d'eau et de BLACKMAX™ 22.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

**BLACKMAX 22 0-0-4** contient du potassium dérivé de hydroxide de potassium et des substances humiques dérivées de léonardite.

**MISE EN GARDE** : Ne pas appliquer avec des engrais à base de calcium, comme le CAN 17. Des solutions fertilisantes dont le pH est de 5 ou moins pourraient également ne pas être compatibles. Le mélange avec des solutions liquides d'engrais est plus efficace s'il est fait à une usine de mélange. L'application foliaire de **BLACKMAX 22** peu avant la récolte pourrait laisser un résidu brun sur la portion récoltable de la culture. Des précipitations naturelles, une irrigation par gicleurs ou une humidité élevée devraient atténuer cet état de la culture.

## DIRECTIVES D'UTILISATION

**BLACKMAX 22** peut être appliqué à la plupart des cultures de légumes et de cucurbitacées, aux grandes cultures et aux cultures en rangs, aux arbres à feuilles caduques produisant fruits et noix, aux vignes à raisins et aux petits fruits. Peut être appliqué par des systèmes d'irrigation à rampes pivotantes articulées. Lors du mélange avec une solution de nitrate d'ammonium 20 (AN-20), de nitrate d'ammonium et d'urée, ou de 10-34-0, il est recommandé de diluer **BLACKMAX 22** avec un volume égal d'eau.

Il n'est généralement pas recommandé de le mélanger avec de l'eau d'irrigation pour entreposage au champ. Les produits mélangés avec de l'eau d'irrigation devraient être utilisés sans tarder et non entreposés pour des périodes prolongées. Les taux d'application recommandés sont présentés dans les sections suivantes. En cas d'applications répétées, l'utilisateur devrait consulter son conseiller agricole professionnel local.

## DOSES D'APPLICATION AU SOL

**BLACKMAX 22** peut être appliqué en préplantation, comme démarreur, en épandage latéral, en fertigation, en fertilisation de couverture ou en bandes au sol. Peut être dilué avec de l'eau afin d'assurer une distribution uniforme. Peut être appliqué directement à la semence ou dans le sillon à la dose de 6 à 37,5 L à l'hectare (de 2 à 15,5 L à l'acre).

**CULTURES LÉGUMIÈRES ET FRUITIÈRES, GRANDES CULTURES ET CULTURES EN RANGS** : Utiliser de 5 à 94 L à l'hectare (de 2 à 38 L à l'acre). Des applications répétées pourraient être bénéfiques.

**VERGERS ET VIGNOBLES** : Utiliser de 5 à 94 L à l'hectare (de 2 à 38 L à l'acre), injectés à une profondeur de 7 à 13 cm à la périphérie du feuillage ou appliquer en bandes à la surface et faire pénétrer dans le sol en arrosant. Des applications répétées pourraient être bénéfiques.

## TAUX D'APPLICATION EN FERTIGATION

**GRANDES CULTURES ET CULTURES EN RANGS, VERGERS ET VIGNOBLES, CULTURES LÉGUMIÈRES ET FRUITIÈRES** : Utiliser de 5 à 94 L à l'hectare (de 2 à 38 L à l'acre) par irrigation. Continuer l'irrigation pendant au moins 2 heures après l'application afin de nettoyer les conduites et de maximiser la distribution des éléments nutritifs avec le goutte-à-goutte et les microaspenseurs. Des applications répétées pourraient être bénéfiques.

**APPLICATION PAR IRRIGATION AU GOUTTE-À-GOUTTE** – injecter derrière le filtre d'irrigation.

**EAU DE TRANSPLANTATION – GRANDES CULTURES ET CULTURES EN RANGS, VERGERS ET VIGNOBLES, CULTURES LÉGUMIÈRES ET FRUITIÈRES** : Utiliser de 9,5 à 96 L à l'hectare (de 3,8 à 38 L à l'acre), sans toutefois excéder une concentration de 3 % de **BLACKMAX 22** dans l'eau.

## DOSES POUR APPLICATION FOLIAIRE

**GRANDES CULTURES ET CULTURES EN RANGS, VERGERS ET VIGNOBLES, CULTURES LÉGUMIÈRES ET FRUITIÈRES** : Appliquer de 3 à 30 L à l'hectare (de 1 à 11,5 L en utilisant le taux de dilution approprié pour assurer une couverture adéquate. Une concentration maximale d'une partie de **BLACKMAX 22** pour 10 parties d'eau devrait être utilisée pour les applications foliaires. Des applications répétées pourraient être bénéfiques.

## EXONÉRATION DE GARANTIE ET AVIS

LE MODE D'EMPLOI POUR CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME APPROPRIÉ ET IL FAUT S'Y CONFORMER ATTENTIVEMENT. IL EST IMPOSSIBLE D'ÉLIMINER TOUS LES RISQUES INHÉRENTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE PRODUIT. LES DOMMAGES AUX CULTURES, L'INEFFICACITÉ DU TRAITEMENT OU D'AUTRES CONSÉQUENCES NON INTENTIONNELLES PEUVENT EN RÉSULTER À CAUSE DE FACTEURS TELS QUE LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'AUTRES MATIÈRES OU BIEN LA MÉTHODE D'UTILISATION OU D'APPLICATION, QUI SONT TOUS INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR.

CE PRODUIT EST FOURNI «TEL QUEL» PAR LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET N'EST COUVERT QUE PAR LES GARANTIES DU FABRICANT QUI, LE CAS ÉCHÉANT, APPARAISSENT SUR L'ÉTIQUETTE DE CE PRODUIT. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LES PRÉSENTES,

LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE, CONDITION OU REPRÉSENTATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR, DE FAÇON EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR USAGE DU COMMERCE, STATUTAIRE OU AUTREMENT, CONCERNANT LE PRODUIT VENDU OU SON UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES, LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS QU'ON POURRAIT OBTENIR EN SE SERVANT DU PRODUIT. LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR, AINSI QUE LA SEULE RESPONSABILITÉ POSSIBLE DE LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SE LIMITERA À DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT DU PRODUIT. AUCUN AGENT OU EMPLOYÉ DE LOVELAND PRODUCTS, INC. OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE EXONÉRATION DE GARANTIE OU LE TEXTE DE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT NI À FAIRE UNE REPRÉSENTATION OU UNE RECOMMANDATION QUI DIFFÈRE DE L'ÉTIQUETTE DU PRODUIT OU QUI N'EST PAS CONFORME À CETTE ÉTIQUETTE.

LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS, INDIRECTS OU SPÉCIAUX RÉSULTANT DE L'EMPLOI, DE LA MANUTENTION, DE L'APPLICATION, DE L'ENTREPOSAGE OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT NI DES DOMMAGES SE TRADUISANT PAR DES PÉNALITÉS, ET L'ACHETEUR ET L'UTILISATEUR DU PRODUIT RENONCENT À TOUS LES DROITS QU'ILS POURRAIENT AVOIR À CET ÉGARD.

Il a été impossible d'effectuer des essais dans toutes les conditions imaginables d'utilisation et, par conséquent, le fournisseur ne peut pas et ne veut pas alléguer ou garantir que le produit est compatible avec toutes les autres substances chimiques ou dans toutes les conditions d'utilisation.

BLACKMAX est une marque déposée de Loveland Products Inc.

## BLACKMAX® 22 0-0-4

### ANALYSE MINIMUM GARANTIE :

Potasse soluble (K <sub>2</sub> O) .....	4,00 %
Substances Humiques.....	22,00 %



## AVERTISSEMENT

Très irritant pour les yeux. Provoque une irritation cutanée. Peut être corrosif pour les métaux.

Nocif si ingéré. Éviter de respirer la poussière, la fumée, les gaz, les brumes, les vapeurs ou les vaporisations.

Éviter les déversements dans l'environnement. Porter des gants de protection et un appareil de protection pour les yeux et le visage.

Si l'irritation des yeux persiste, consulter un médecin.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer à l'eau courante pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes et continuer de rincer les yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Si on doit consulter un médecin, apporter le contenant ou l'étiquette du produit.

Garder hors de la portée des enfants. Lire l'étiquette avant l'utilisation. **Conserver uniquement dans son emballage d'origine.**

Densité : 1,19 kg/L

Contenu net : 10 litres

Poids net : 11,90 kg

Fabriqué pour et distribué par :

Loveland Products Canada Inc.

789 Donnybrook Drive | Dorchester, Ontario N0L 1G5 | Pour information sur le produit : 1 800 328-4678 | Urgence 24 heures : 1 800 561-8273

Canada [I2225]FRE BLACKMAX 22 0-0-4